



SUD Collectivités Territoriales de Saint-Herblain
2 rue de l'hôtel de Ville 44800 Saint-Herblain

Monsieur le Maire,
BP 50167
44802 Saint-Herblain

Saint-Herblain, le 12 janvier 2022

Objet : Prime COVID

Monsieur le Maire,

Vous avez fait un geste envers le personnel en leur octroyant une prime qui reconnaît des conditions de travail particulièrement difficiles en ces temps de pandémie.

Nous avons remercié ce message fort de votre part.

Malheureusement ces primes ont été attribuées de manière inégalitaire et ont ainsi créé des tensions entre certains agent.es.

Comment peut-on parler de social quand on élimine ou qu'on exclut les assistantes maternelles, les animateurs non titulaires, les apprentis et autres agent.es apparentés....

Comment peut-on réduire au minimum la prime à des agent.es qui ont été les premier.e.s de corvée dans les écoles, les locaux techniques, les accueils et les autres lieux particulièrement exposés à la contagion ?

Pourquoi la Ville, par le truchement de l'administration, -autrement dit l'autorité territoriale-, n'a pas été transparente sur la répartition des primes et le choix des bénéficiaires ?

En 2020 pourtant les organisations syndicales avaient été destinataire d'un tableau récapitulatif indiquant les montants distribués pas direction et par service... Pourquoi dissimuler les chiffres ce coup-ci ?? Sud demande une totale transparence de la Ville sur le sujet.

Pire encore, les 114 animateurs périscolaires non titulaires (extrêmement précaires avec de petits salaires), celles et ceux qui ont répondu présent.e.s malgré des effectifs plus qu'insuffisants, en un mot les plus pauvres... n'ont rien touché !

Les 22 assistantes maternelles ont été également exclues des primes visant notamment à augmenter le pouvoir d'achat. Ces collègues assurent la garde des jeunes enfants à domicile et jouent un rôle essentiel dans la vie sociale de la ville mais ne disposent cependant pas de garanties salariales comme les autres agent.es de Saint-Herblain.

Nous pensions qu'avec la crise sanitaire la mairie allait se souvenir que nos collègues existent et que leur métier est d'une importance capitale dans notre société.

Mais ELLES SONT pourtant EXCLUES INJUSTEMENT DE LA PRIME « SIGNE DE RECONNAISSANCE DES ÉLU.ES DE LA MAJORITÉ » !

Nous demandons que Monsieur le Maire corrige ces inégalités et que la prime COVID soit versée à l'ensemble de ces oublié.es !

Nous avons assez soupé de ces discours simplistes, les agents ne doivent plus être les dindons de la farce, de l'argent, il y en a dans les caisses ...

Est-ce la peine par exemple de rappeler que la Ville de Saint-Herblain a réalisé en 2020 des économies grâce au jour de carence pour un montant de près de 58 000 euros ?

La Direction Générale nous rappelle régulièrement qu'elle cherche à recruter 40 animateurs supplémentaires, mais que les candidats potentiels sont tous partis faire le casting de *SOS Fantômes nouvelle génération...*

Bien, très bien... les économies substantielles ainsi réalisées par la Ville malgré elle pourraient-elles tomber dans les maigres escarcelles de tous ces précaires injustement oublié.e.s ??

On nous parle de qualité de vie au travail... Aujourd'hui avec les 1607h on travaille plus pour gagner moins !

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le bureau de SUD,